



Commune de Feillens

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Votants : 23 (R. Duby a donné pouvoir à N. Vermel, V. Poli a donné pouvoir à S. Gonod, C. Renoud-Lyat a donné pouvoir à A. Delalande, D. Vaissaud a donné pouvoir à JY. Gonod, O. Verne a donné pouvoir à G. Monerrat)

Votes : Pour 23 – Contre 0 – Abstentions 0

Date de convocation : 10 novembre 2023

L'an deux-mille-vingt-trois et le seize novembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de FEILLENS s'est réuni au nombre prévu par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET, Maire.

Présents : Mmes Boyer L., Carillier M., Chanut N., Desnoyer J., Gonod S., Joly E., Mendes F., Vermel N., et MM Billoudet G., Bornarel R., Chambard B., Condemine J-P., M.Delalande A., Dumas G., Favre C., Gonod JY., Goyon F., Monerrat G.,

Excusés : MMmes Duby R. (a donné pouvoir à Vermel N.), Poli V. (a donné pouvoir à Gonod S.), Renoud-Lyat C. (a donné pouvoir à Delalande A.) et Verne O. (a donné pouvoir à G. Monerrat), et M. Vaissaud D. (a donné pouvoir à JY. Gonod).

Secrétaire de séance : Françoise Mendes

Objet : Subventions communales aux associations pour l'année 2023

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des propositions de la commission de finances et de la commission des sports en matière de subventions à verser par la commune aux associations, au titre du budget 2022.

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de voter les subventions suivantes :

BENEFICIAIRE	MONTANT
Maisons Familiales Rurales	
Villié-Morgon (69 910)	42 €
Charentay (69 220)	42 €
Cormeranche en bugey / Hauteville (01 110)	42 €
Bâgé-le-Châtel (01 380)	126 €
Pont de Veyle (01 290)	168 €
Sou des écoles (Coopérative scolaire écoles publiques)	375 €
L'Essor de Feillens (Coopérative scolaire école Limerol)	375 €
Ecole privée de Limerol (participation fournitures scolaires)	6 435 €
FNACA Feillens	100 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers Feillens	375 €
Amicale des Sapeurs-Pomiers : cotisations anciens SP à UD	357 €
Société de Chasse Feillens	250 €
Union musicale Feillens (Commémorations)	482 €
Comité des Fêtes de Feillens	300 €
Val de Saône Intermédiaire Replonges	40 €
ONAC de l'Ain Bourg-en-Bresse (Bleuets de France)	25 €
Prévention routière	100 €
Repair'Café	300 €
Ecole de musique Feillens	7 622 €

Moto Cross Feillens	751 €
Passion Danse	881 €
Club de tennis de table Feillens	376 €
Union Sportive Feillens	
<i>Subvention de fonctionnement</i>	933 €
<i>Participation 50% au transport équipes ligue</i>	6 215 €
<i>Participation aux stages vacances</i>	1 530 €
Club de Basket Feillens	914 €
Tennis-Club Feillens	
<i>Subvention de fonctionnement</i>	879 €
<i>Participation aux stages vacances</i>	90 €
Judo Club Feillens Val de Saône	
<i>Subvention de fonctionnement</i>	779 €
<i>Participation championnats Région et France</i>	613 €
<i>Participation aux stages vacances</i>	438 €
Union des commerçants	500 €
TOTAL	32 455 €

Pour copie conforme
Le Maire



Guy BILLOUDET

Vice-Président du Conseil Départemental, aux routes et aux mobilités
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône

Affiché le
Le Maire,